



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 6 Septembre 2021 à 20 heures 30 minutes
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le 2 Septembre 2021

Présents :

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M. CAPMAS Serge, M FIAULT Nicolas, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy.

Procuration(s) : M. BOUSQUET Thierry donne pouvoir à Mme GOSSET Angélique et Mme GAJAC Paule donne pouvoir à M. FIAULT Nicolas

Absent(s) : Mme SOULIER Laura Marie Leslie

Excusé(s) : M. BOUSQUET Thierry, Mme GAJAC Paule

Secrétaire de séance : Mme GOSSET Angélique

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

1- Délibérations :

- Création emploi permanent filière technique d'Adjoint technique territorial à temps complet au 15/09/2021
- Création emploi contractuel pour accroissement temporaire d'activité agent polyvalent du 28/09/2021 au 31/12/2021 (entretien + garderie)
- Création d'un emploi permanent filière technique d'Adjoint technique à temps non complet au 01/01/2022 (ménage, entretien)
- Création d'un emploi permanent filière animation d'Adjoint d'animation à temps non complet au 01/01/2022 (garderie)
- Bons d'achat cadeau naissance administrés (abrogation de la délibération 33-2021)
- Création CR Fournié-Bas (Caractéristiques : largeur, longueur, lieu - cf. DA géomètre expert)
- Adressage Ajout de voirie, appellation Église de Laurence

2- Informations :

- Vente terrain Hameau Le Lan/Raynaud
- Festivités, calendrier et planning
- Questionnaire citoyens et projet

3- Échanges :

- Surpresseur du Mounard et coupures électriques
- Enquête publique CR Bois de Vezou ou enquêtes publiques groupées

4- Questions diverses

A Gosset précise que le taux d'imposition pour la taxe foncière bâti est de 6,85 % et pour le foncier non bâti de 46,22 %, en 2021 comme en 2020.

Approbation CR réunion précédente :

Le compte rendu du conseil du 5/07/2021 n'est pas approuvé par C Blot car les taux d'imposition n'avaient pas été précisés dans ce dernier. Il est approuvé par les autres membres du conseil municipal.

1 – Délibérations :

- 42 - 2021 : Création emploi permanent filière technique d'Adjoint technique territorial à temps complet au 15/09/2021

Suite au départ de Richard Guerin les 26 heures de travail hebdomadaire de Fabrice ne suffisent pas. Lors de la dernière réunion le Conseil avait été favorable pour augmenter les heures de l'employé communal. A Teyssedou propose donc au conseil de voter le passage de Fabrice Valette à temps complet, 35 heures par semaine pour l'entretien de la commune.

Vote : Adoptée (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

- 43 – 2021 : Création d'un emploi contractuel pour accroissement temporaire d'activité agent polyvalent du 28/09/2021 au 31/12/2021 (entretien + garderie)

Suite à l'annonce de Lucie Roux qui ne souhaite pas renouveler son contrat fin septembre pour des raisons personnelles, une création d'emploi se fait pour la remplacer jusqu'à fin décembre.

Le temps de travail du poste sera organisé autrement : 36 semaines à 30,50 heures et 11 semaines à 4,5 heures, temps de travail annualisé sur l'année calendaire.

Les horaires seront les suivantes : de 11h30 à 19h le lundi mardi jeudi et vendredi avec une pause repas sur place et de 9h à 11h30 le mercredi pendant les semaines d'école et 4,5 heures par semaine pendant les vacances scolaires. Lucie termine son contrat le 27 septembre 2021 et dès le 28, ce sera Marion Guerin, qui habite dans le bourg de Gavaudun, qui prendra le relais.

Vote : Adoptée (Pour : 10 , Contre : 0 , Abstention : 0)

- 44 - 2021 : Création d'un emploi permanent filière technique d'Adjoint technique à temps non complet au 01/01/2022 (ménage et entretien)

Suite au contrat de trois mois voté précédemment, la municipalité a besoin de créer un emploi permanent qui sera un CDD pour finir l'année scolaire sur le même poste. Le conseil municipal vote le contrat pour le ménage et l'entretien de l'école.

Vote : Adoptée (Pour : 10 , Contre : 0 , Abstention : 0)

- 45 - 2021 : Création d'un emploi permanent filière animation d'Adjoint d'animation à temps non complet au 01/01/2022 (garderie)

Pour le même poste il faut un deuxième contrat en CDD qui doit être créé et voté par le Conseil pour la garderie à partir du 01/01/2022.

Vote : Adoptée (Pour : 10 , Contre : 0 , Abstention : 0)

- 46 - 2021 : Abrogation délibération 33-2021 (cadeau naissance)

Impossible pour la commune d'ouvrir un compte à la poste de Gavaudun. Le Conseil vote l'abrogation de la

délibération 33 – 2021 car actuellement ce n'est pas réalisable.

Vote : Adoptée (Pour : 10 , Contre : 0 , Abstention : 0)

Le but est de faire un cadeau aux Gavaudunois lors de la naissance de leurs enfants. Pourquoi pas remplacer cette idée par un bon d'achat ? De nouvelles idées émergent, le Conseil se donne le temps de la réflexion

- 47- 2021 : Création CR Fournié-Bas

Le nouveau chemin contourne la propriété de M. et Mme BONILLA et la largeur est de 2 mètres. (Vélos, piétons) Voir plan ci joint.

Sylvain Bissieres sort le temps de la délibération ainsi que pour le vote.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0 , Abstention : 1)

- 48 - 2021 : Adressage, appellation Église Saint Sardos – Sainte Anne

Suite à une erreur, il faut modifier le nom de l'allée qui mène à l'Église. Les membres de la commission Adressage ont fait des recherches, Mme CHABEAU et M. HUET ont également été sollicités pour leurs connaissances afin de donner l'appellation exacte. Ce sera donc l' « Allée de l'Église St Sardos – Ste Anne ».

A Gosset précise que la commune aurait déjà dû recevoir les panneaux de l'adressage et qu'il y a plus d'un mois de retard sur le délai prévu, car l'entreprise a eu des problèmes d'approvisionnement en matière première et doit gérer un grand nombre de commande. La livraison est attendue pour octobre. La modification du panneau concernant l'église peut donc se faire sans frais supplémentaire puisqu'ils ne sont pas encore fabriqué.

Vote : Adoptée (Pour : 10 , Contre : 0 , Abstention : 0)

2 – Echanges :

Surpresseur du Mounard et coupures électriques

A Teysseidou travaille avec Yvon Setze, Maire de Montagnac, pour trouver une solution.

Enquête publique CR Bois de Vezou ou enquêtes publiques groupées

T Bousquet a retracé tous les chemins ruraux qui existent. Il parcourt ces chemins avec P Gajac pour faire l'état des lieux de chacun. Sont-ils praticables, y aurait-il des échanges à prévoir pour faciliter la randonnée et aider les propriétaires qui ont des chemins qui passent au milieu de leur propriété?

Deux enquêtes publiques ont été faites sur la commune.

Quatre demandes d'enquête publique ont vu le jour sur Gavaudun et potentiellement plus à l'avenir.

M. SCHLÖSSER a un souci pour un permis de construire au Vezou, car un chemin passe à cet endroit-là. Une enquête publique est envisagée mais il y a la possibilité de faire des enquêtes publiques groupés ce qui coûterait moins cher en les regroupant et solutionneraient plusieurs problèmes à la fois. Le Conseil est favorable à regrouper les enquêtes publiques.

3 – Informations :

Chemin de quatrième : Les travaux sont terminés. Le prochain chemin à faire sera celui du Bel Mayne, une convention est en cours afin de pouvoir faire les travaux.

Caveau communal

Le caveau communal est terminé. A Teysseidou propose au Conseil de le faire peindre pour un meilleur rendu esthétique. Le Conseil est favorable à cela.

Association cantine de l'école : Assemblée générale de l'association le jeudi 09/09/2021 sachant que trois membres sur quatre arrêtent, avec le risque que l'association soit dissoute si des parents bénévoles ne se

manifestent pas pour reprendre (RPI Gavaudun/Blanquefort). Dans l'hypothèse où il manquerait des personnes afin de maintenir l'association A Gosset et P Gajac demandent le soutien du Conseil pour être membres du bureau. Les membres du conseil municipal sont favorables à leur demande pour soutenir la cantine scolaire du RPI.

Vente terrain Hameau Le Lan / Raynaud

A TEYSSEDOU a signé l'acte de sous seing privé, il reste quatre lots à vendre dans le hameau des Grandes Châtaigneraies. Le relevé topographique du terrain face au hameau est en cours pour la création de plans en vue du permis d'aménager, car deux terrains de plus intéressent de potentiels acheteurs.

Festivités, calendrier et planning

Un été chargé en manifestation à Gavaudun et trois passages télés du Château. N Fiault va se charger de faire un calendrier des festivités pour réserver les salles et le matériel pour l'année prochaine. Dès le 24 septembre 2021 une réunion inter-association est prévue pour prévoir au mieux le calendrier des festivités de l'année prochaine. Le but étant de donner le calendrier en début d'année à l'office du tourisme afin de relayer l'information et de permettre à toutes les associations de s'organiser avec les bénévoles.

Questionnaire citoyen et projet

A TEYSSEDOU précise que les questionnaires sont nominatifs et qu'ils ont été distribués aux personnes qui sont sur la liste électorale de Gavaudun ou qui résident sur la commune. S'il y a eu des oublis, des exemplaires sont disponibles sur simple demande à la Mairie.

C Blot demande deux questionnaires pour ses enfants qui votent à Gavaudun, c'est un oubli N Fiault lui déposera dès le lendemain matin.

C Blot annonce que des Gavaudunois ne souhaitent pas répondre puisque les questionnaires sont nominatifs et demande si on ne peut pas trouver une autre solution. A Teyssedou explique que c'est le moyen de contrôler que chaque personne ne s'exprime qu'une seule fois, par ailleurs il n'y a aucun contenu politique dans le questionnaire.

C Blot précise que la Mairie a une dérogation pour recevoir le public le mercredi et le samedi dans la cantine de l'école et que de ce fait elle est au norme. Adrien Teyssedou lui répond que la Mairie n'est pas ouverte le mercredi et le samedi matin elle est ouverte depuis un peu plus d'un an avec des élus uniquement. Il faut trouver une solution à l'avenir.

S Capmas précise que les subventions pour la chicane sont d'environ 6000 € ce qui baisse considérablement son coût.

M. le Maire lève la séance à 23 heures.